

**Secrétariat Général de la Ville de Paris - Mission Halles**

2010 SG 197 Communication du bilan d'avancement du projet de réaménagement du quartier des Halles (1^{er})

COMMUNICATION

Je vous rappelle que le projet de réaménagement du quartier des Halles se décline à travers dix grandes opérations :

- la restructuration des espaces publics de voirie de surface ;
- la rénovation du jardin des Halles ;
- la restructuration des voiries souterraines ;
- la restructuration des parkings ;
- la reconversion du Barreau nord-sud de la voirie souterraine ;
- la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles ;
- la réalisation du mail Marguerite de Navarre ;
- la réalisation de la Canopée ;
- la création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre ;
- la création de deux nouveaux accès au pôle transport et la rénovation de la salle d'échanges ;

Par délibération des 10 et 11 mai 2010, vous m'avez autorisé, dans le cadre de ce projet de réaménagement du quartier des Halles, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, fourniture et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre.

Comme je m'y suis engagé, je souhaite vous présenter un bilan d'avancement des marchés passés ou à passer.

I. Rappel de l'organisation générale des travaux

Le projet de réaménagement du quartier des Halles est dorénavant entré en phase opérationnelle.

Les travaux du jardin, avec l'aménagement de la tranche sud-ouest et l'installation d'une aire de jeux innovants pour les enfants de 7 à 12 ans, ont été engagés en mai dernier, puis interrompus suite à la suspension de l'exécution du premier permis de démolir relatif au jardin des Halles par ordonnance rendue le 12 mai 2010 par le juge administratif. Un deuxième permis de démolir a été délivré le 27 juillet 2010 et a permis, dès la mi-août 2010, la reprise des travaux.

En début d'année 2011, les travaux préalables à la démolition des pavillons Willerval débiteront, de même que les travaux de construction de la Cité de chantier commune à l'ensemble des opérations.

Les travaux de restructuration de la voirie souterraine démarreront également au cours du 1^{er} trimestre 2011.

Concernant la Canopée et les travaux de restructuration des circulations de l'ancien forum, le démarrage des travaux interviendra en fin d'année 2011.

II. Présentation du bilan d'avancement des marchés

A ce jour, une soixantaine de marchés publics et accords cadres ont été passés dans le cadre de l'opération, soit par la Ville, la majorité d'entre eux ayant ensuite été transférés au mandataire par avenant, soit par la SemPariSeine directement (trente-cinq marchés ont été attribués par le mandataire depuis le début de l'année 2010).

Depuis le mois de mai 2010, vingt-et-une consultations ont été engagées par le mandataire, toutes procédures comprises, tandis que vingt nouveaux marchés devraient faire l'objet d'une consultation au cours des prochains mois.

Ces marchés sont présentés dans les 3 tableaux ci-joints, relatifs respectivement aux marchés attribués depuis mai 2010, aux consultations en cours à la date du 15 septembre et à une liste prévisionnelle des consultations à engager au cours des prochains mois.

Les marchés passés selon la procédure adaptée ou négociée non soumis à la Commission d'appel d'offres de la Ville ne seront pas détaillés ici, à l'exception de ceux qui présentent un intérêt particulier du fait de leur objet.

1. La réalisation de la Canopée et la restructuration des circulations intérieures du Forum des Halles

Les marchés de travaux pour la construction du bâtiment de la Canopée et la rénovation des Circulations de l'Ancien Forum font l'objet d'un découpage en macro-lots selon une répartition définie par ouvrages et corps d'état, notamment pour permettre au maître d'ouvrage de conserver la possibilité de maîtriser le choix des entreprises les mieux disantes également sur le second œuvre. Ce découpage est encore susceptible d'évoluer. Il est aujourd'hui le suivant :

Un macro-lot A relatif à la construction et déconstruction du Prototype :

La conception de la Canopée nécessite la création préalable d'un pavillon prototype d'échelle 1 du futur ouvrage ; celui-ci est implanté sur un site appartenant à la SNCF, près de la gare de triage de Vaires sur Marne dans la commune de Chelles (77). Le marché de travaux de construction, d'implantation et de déconstruction du pavillon prototype a fait l'objet de deux lots distincts :

- Le premier lot porte sur le gros œuvre, la charpente métallique et l'enveloppe. Il a été attribué par la Ville de Paris à la société METALLERIE DU FOREZ - établissements Blanchet en février 2010. Il s'agit d'un marché à prix mixtes ; le montant de la partie forfaitaire est de 834.071, 21 euros HT, et le montant de la partie à prix unitaires tel qu'il résulte de la facture-type est de 849.530, 33 euros HT. Le montant maximal des commandes pour la phase essais est fixé à 1.000.000 euros HT.

- Le second lot a pour objet la mise en lumière du pavillon prototype. Il a été attribué à l'entreprise AEE en avril 2010 pour un montant total de 52.973, 94 euros HT.

Le prototype de la Canopée sera achevé à la fin du mois d'octobre prochain.

Un macro-lot B relatif à la déconstruction des pavillons Willerval :

La consultation a été lancée le 23 juillet 2010, en entreprise générale et en appel d'offres ouvert, pour une remise des offres le 24 septembre 2010. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché seront réalisées en deux temps et concernent plus particulièrement :

De janvier à juin 2011, les aménagements de voirie, le curage et le désamiantage.

De juillet à fin 2011 : la déconstruction structurelle des pavillons Willerval, des pergolas, l'ensemble des travaux de terrassement et la mise en place d'une étanchéité qui sera maintenue durant tout le chantier de construction.

Ces travaux comprennent également l'installation d'éléments provisoires de construction permettant de préserver l'activité du centre commercial et de la gare, la protection des accès et des issues de secours, le dévoiement de réseaux, etc.

Un macro-lot C relatif à la libération d'emprises en sous-sol (zone Ancien Forum), qui n'a pas encore fait l'objet d'une consultation.

Un macro-lot D intitulé « Gros oeuvre / charpente métallique / Enveloppe »

Il fait l'objet d'un marché en deux parties distinctes, pour les projets Canopée et Ancien Forum.

- Pour la construction de la Canopée, les travaux consistent en la modification de la géométrie du patio, sa mise en communication avec le jardin et le remplacement de ses façades ; la construction, en remplacement des actuels pavillons Willerval, de deux bâtiments qui abritent les futurs commerces et équipements publics à vocation culturelle ; et la construction de l'ouvrage de couverture du patio, la Canopée.

- Pour la restructuration des circulations verticales de l'Ancien Forum, les travaux consistent en la modification des parcours des circulations verticales de l'Ancien Forum, leur prolongement, la mise à niveau des équipements électromécaniques, la création d'une batterie d'ascenseurs ; l'amélioration de l'accessibilité du site aux handicapés ; l'amélioration des dispositifs de sécurité incendie, et le traitement du second oeuvre des espaces publics.

Ce « macro-lot D » est le lot majeur de l'opération, à la fois en termes de coût et d'envergure des travaux. La coordination du montage de la structure et de l'enveloppe étant une condition de réussite de l'ensemble du projet architectural, il est indispensable que celle-ci soit placée sous la responsabilité d'une même entreprise ou groupement d'entreprises.

Ce marché fait l'objet d'un appel d'offres restreint européen pour lequel la date limite de remise des candidatures était le 30 septembre 2010. Une présélection de six candidats sera réalisée par la Commission d'appel d'offres de la Ville pour une consultation puis une remise des offres en février ou mars 2011.

Un macro-lot E intitulé « Serrurerie – Façades patio et rez-de-chaussée ».

Un macro-lot F comprenant les lots :

- F1 Corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques Canopée,
- F2 Courants forts – Courants faibles Canopée ;

Un macro-lot G comprenant les lots :

- G1 Corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques Forum,
- G2 Courants forts – Courants faibles Forum,
- G3 Vidéosurveillance et contrôle d'accès,
- G4 Système de Sécurité Incendie Forum,
- G5 Portes et rideaux de protection incendie Forum ;

Un macro-lot H comprenant les lots :

- H1 Escaliers mécaniques,
- H2 Ascenseurs et monte charge,
- H3 Appareillage de maintenance mobile ;

Le macro-lot I relatif à la scénographie comprenant les lots :

- I1 serrurerie – machinerie – menuiserie scénique – rideaux,
- I2 réseaux scénographiques – matériel éclairage et audio,
- I3 fauteuils et mobiliers ;

Un macro-lot J relatif au second oeuvre de la Canopée :

- J1 cloisons – doublages – enduits,
- J2 menuiseries bois,
- J3 serrurerie – menuiseries métalliques,
- J4 faux plafonds,
- J5 parquets,
- J6 faux planchers,
- J7: revêtements de sols collés,
- J8 carrelage – faïence,
- J9 peinture ;

Un macro-lot K relatif au second œuvre de l'Ancien Forum ;

Un macro-lot L relatif à certaines prestations de décoration et mobilier fixe de la Canopée ;

Et enfin un macro-lot M relatif à la réalisation de la centrale photovoltaïque de la Canopée.

Les consultations relatives aux macro-lots C et E à M seront lancées par la voie d'appels d'offres ouverts ou restreints et les publications des avis d'appel public à la concurrence s'échelonneront entre septembre 2010 et la fin de l'année 2011.

2. La rénovation du jardin des Halles

Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du jardin, qui avait été notifié par la Ville de Paris au groupement représenté par SEURA en octobre 2005, a été transféré à la SemPariSeine dans le cadre de son mandat. Ce marché avait été passé sur le fondement d'un marché de définition antérieur, conformément aux dispositions du Code des marchés publics alors en vigueur.

Tirant les conséquences de l'abrogation de ces dispositions par le décret du 26 avril 2010, il est proposé de mettre fin contradictoirement et à l'amiable au marché en cause dans le cadre d'un protocole transactionnel dont l'objet et le contenu vous sont exposés dans le cadre d'un projet de délibération distinct de la présente communication. L'arrêt de l'exécution des prestations est prévu à l'issue de la phase PRO. A ce titre, le montant du marché hors révision sera arrêté à 888.172, 84 euros HT en valeur juin 2005, sans que le groupement ne puisse prétendre à aucune réclamation ou demande indemnitaire au-delà de ce montant.

Le mandataire de maîtrise d'ouvrage devra alors passer un nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du jardin. A cette fin, un appel d'offres portant plus particulièrement sur l'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) devrait être publié prochainement.

3. Les travaux d'adaptation du Nouveau Forum

Ce groupe d'ouvrages n'a pas fait l'objet de consultation spécifique au cours de ces derniers mois. Les marchés qui ont été transférés au mandataire par la Ville de Paris, comme le marché de maîtrise d'œuvre relative à l'adaptation du Nouveau Forum, sont en cours d'exécution.

4. La restructuration des espaces publics de voirie de surface et souterraine

Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de voirie de surface et souterraine, qui avait été notifié par la Ville de Paris au groupement représenté par SEURA en novembre 2005, a été transféré à la SemPariSeine en janvier 2010. En raison de l'abrogation des dispositions du Code des marchés publics relatives aux marchés de définition, il est proposé de mettre fin contradictoirement et à l'amiable au marché en cause dans le cadre d'un protocole transactionnel dont l'objet et le contenu vous sont exposés dans le cadre d'un projet de délibération distinct de la présente communication.

Sans attendre la résiliation proprement dite de ce marché, une consultation ayant pour objet des missions de maîtrise d'œuvre partielle pour l'aménagement des voiries souterraine et de surface a été lancée le 31 juillet 2010. La date limite de remise des offres était fixée au 22 septembre dernier. L'attribution du marché sera proposée à la Commission d'appel d'offres de la Ville en novembre ou décembre prochain.

Un appel d'offres ouvert en entreprise générale ou en groupement a été publié le 13 juillet dernier pour l'exécution des principaux travaux de restructuration et de mise en conformité de la voirie souterraine. La date limite de remise des plis était fixée au 24 septembre 2010. Les travaux doivent se dérouler de 2010 à 2016, sur une durée de cinq ans et six mois.

Les travaux seront conduits sous exploitation de la circulation. Ils concernent principalement :

- la restructuration d'une partie des tunnels, avec démolitions et réalisation de travaux de génie civil ;
- la mise en conformité des voiries souterraines conservées, avec notamment la création d'issues de secours, la réfection du système de ventilation et de désenfumage, la reprise de l'alimentation et de la distribution électrique, le système de Gestion Technique Centralisée, la Détection Automatique d'Incidents, et autres équipements de sécurité ;
- la redéfinition des limites du domaine viaire réduisant de quatre à deux kilomètres la longueur du tunnel, et réduisant de neuf à cinq le nombre d'entrées-sorties ;
- les travaux de requalification des aires de livraison Nord, Sud et Ouest ;
- la réalisation des équipements de sécurité et d'exploitation aux interfaces des aires de livraison et des parcs de stationnement ;
- l'intégration des nouveaux systèmes au Poste de Contrôle de la Direction de la Voirie et des Déplacements dit PC Berlier situé dans le 13^e arrondissement ;
- la maintenance des équipements neufs durant la durée des travaux et durant une année au-delà de la terminaison des travaux proprement dits.

5. Projets transversaux

- La Cité de Chantier

La mise en place d'une Cité de chantier commune à l'ensemble des opérations est prévue sur l'emprise du jardin située immédiatement à l'ouest de l'ancien forum. Sa création implique des travaux importants dans ces zones ainsi que des renforcements structurels.

Les travaux pour la création de la Cité de chantier nécessitent le lancement de cinq marchés distincts pour lesquelles la SemPariSeine a d'ores et déjà engagé des consultations.

Le premier marché concerne la fourniture et la pose de bungalows provisoires dans la partie Sud-Est du jardin des Halles, attribué par la Commission d'appel d'offres de la Ville le 7 septembre dernier à l'entreprise ALTEMPO, pour un montant total des commandes de 2.000.000 euros HT. Le prestataire est chargé dans le cadre de son marché de la fourniture en location des bungalows qui accueilleront dès janvier 2011 une partie de l'entreprise qui réalisera les travaux de voirie, ainsi que les prestataires intellectuels du projet tout au long de l'opération.

Le deuxième marché concerne le raccordement électrique de ces bungalows et divers remaniements de réseaux électriques. Il a été attribué à la société AEE en septembre pour un montant de 292.333,95 euros HT à l'issue d'une procédure adaptée (en application de l'article 27 III du Code des marchés publics).

Le troisième marché porte sur les travaux d'infrastructures, et plus particulièrement les travaux de démolition, de déblai, d'étanchéité, de structure et gros œuvre, de remblai, de réseaux divers (eau potable, assainissement, courants forts et courants faibles), de métallerie/serrurerie et de voirie. Il prévoit également la construction d'un bâtiment en structure métallique pour accueillir et informer le public. Les travaux devraient commencer le 1^{er} janvier 2011. La remise des offres étant fixée au 11 octobre 2010, l'attribution est envisagée lors d'une Commission d'appel d'offres du mois de novembre prochain.

Le quatrième marché porte sur la fourniture, la pose, la dépose et le déplacement d'une palissade qualitative pour chaque chantier du réaménagement des Halles. Elle sera formée de panneaux de couleur verte avec des ouvertures par endroits afin de permettre aux passants de voir le déroulement du chantier à l'intérieur de l'emprise. Les portes d'accès du forum seront également théâtralisées de manière à les rendre attractives. Ce marché, d'une durée de 7 ans, est traité à prix unitaire. La remise des offres étant fixée au 4 octobre 2010, l'attribution est envisagée lors d'une Commission d'appel d'offres du mois de novembre prochain.

Enfin, le cinquième marché porte sur la location, la pose et la dépose de bungalows pour toute la Cité de chantier à l'exception de la zone sud-ouest. Ce marché, d'une durée de 7 ans, est traité à prix unitaire.

- La restructuration du parking Berger

La mise en œuvre du projet de réaménagement du pôle transport ainsi que la mise aux normes de la voirie souterraine avec la suppression du Barreau Nord-Sud impliquent la restructuration du parking Berger. Un appel d'offres ouvert ayant pour objet la maîtrise d'œuvre pour la restructuration des trois niveaux de ce parking, y compris certains travaux de dévoiement de réseaux et l'aménagement au niveau -3 d'un mail commercial reliant l'ancien forum avec le nouvel accès à la gare RER place Marguerite de Navarre, a été lancé par le mandataire ; deux offres ont été réceptionnées et le rapport d'analyse a été présenté à la Commission d'appel d'offres de la Ville réunie en jury le 14 septembre dernier. Le marché a été attribué au groupement d'entreprises constitué par GINGER SECHAUD BOSSUYT et SEURA, pour un montant de 1.620.000 euros HT. L'attributaire assurera au titre de ce contrat une mission de maîtrise d'œuvre type « loi MOP » comprenant les éléments de mission de base et des éléments de mission complémentaires relatifs au diagnostic, à l'ordonnancement, au pilotage et à la coordination (OPC), ainsi qu'à la synthèse de l'opération.

H – Les prestations intellectuelles transversales

Dans le cadre de son mandat, la SemPariSeine est également chargée de la mission de coordination générale. L'avancement de cette mission se traduit notamment par la passation de marchés en matière de communication, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de coordination.

• En matière de communication, un appel d'offres ouvert a été publié le 23 juillet ; l'objet de la consultation est la conception, l'exécution, la réalisation, la fabrication, la distribution et le suivi de l'ensemble des supports et actions de communication dans le cadre du projet de réaménagement des Halles. Le prestataire aura notamment pour mission de concevoir les différents supports rédactionnels, le site web dédié au projet, les panneaux d'exposition intérieurs et extérieurs ; il exercera également une mission de conseil pour la mise en œuvre d'événements divers. Ce marché est constitué de cinq lots techniques :

- Lot technique n°1 : Agence de communication
- Lot technique n°2 : Maquette virtuelle en 3D interactive
- Lot technique n°3 : Impression de l'ensemble des supports de communication
- Lot technique n°4 : Fabrication de l'ensemble des supports d'information et d'exposition intérieurs et extérieurs
- Lot technique n°5 : Distribution, mise sous plis et routage de documents

La consultation prévoit aussi en option l'élaboration d'un modèle 3D interactif de l'opération. La date limite de remise des plis était fixée au 10 septembre 2010. Il est envisagé de proposer un rapport d'analyse des offres à la Commission d'appel d'offres de la Ville en novembre prochain.

Pour la réalisation d'un ensemble de documents vidéo numériques dit « Film 3D », un marché a été attribué à l'entreprise L'AUTRE IMAGE en avril dernier, pour un montant de 149.652 euros HT sur une période de quatre ans. L'attributaire est chargé de réaliser un film visuel et musical en 3D de quatre à cinq minutes, qui a pour objectif de présenter le futur Forum des Halles, tel qu'on pourra le découvrir après l'achèvement des travaux. Il a également pour mission de monter une « bande-annonce » de sensibilisation de quarante-cinq secondes, pour susciter l'intérêt du grand public, diffusée actuellement dans les salles de cinéma de Paris. Le film pourra être consulté sur le site internet « www.paris.fr ».

Par ailleurs, un marché d'impression et de reprographie de documents divers liés au Titre I du mandat a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres ouvert, en raison d'un vice de procédure survenu après la première

consultation. L'analyse des offres a été présentée à la Commission d'appel d'offres du 7 septembre, qui a décidé d'attribuer le marché à la société FRANCE REPRO pour un montant maximal de 600.000 euros HT.

Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une démarche d'insertion par l'activité économique a fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée, et a été attribué au Plan Local Insertion et Emploi (PLIE) Paris Nord Est en juin 2010 ; le montant des prestations est de 178.115 euros HT, pour une durée de six ans. En tant que spécialiste du sujet, le prestataire assiste le mandataire pendant toute l'opération sur l'ensemble de la démarche d'insertion. Il coordonne le dispositif mis en place avec les différents acteurs de l'emploi, assure la concertation avec les réseaux et les fédérations professionnels, organise un comité de suivi avec les entreprises et autres acteurs de cette démarche, produit et met à jour les tableaux de bord de suivi de ses actions.

Un marché portant sur une mission de géomètre expert et de prestations associées a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert lancé le 17 juin dernier. Les trois offres reçues ont été jugées irrégulières au sens de l'article 35.I.1 du CMP, et l'appel d'offres a été déclaré infructueux par la Commission d'appels d'offres de la Ville réunie le 7 septembre dernier. Une nouvelle consultation a été engagée suivant la procédure négociée conformément à l'article 59 III 1) du CMP.

Les missions qui seront confiées à l'attributaire consistent principalement en la mise en cohérence de l'ensemble des relevés de géomètre réalisés sur le site des Halles par les différents maîtres d'ouvrage afin d'obtenir un levé géomètre et un canevas de référence. Sur cette base, le marché prévoit des prestations topographiques et de géomètre en fonction des besoins, au cours des études et des travaux, et une mise à jour régulière du levé géomètre de référence afin de prendre en compte les évolutions du site liées à l'opération. Le marché comprend également, une fois l'opération achevée, la réalisation d'un plan général de récolement des levés, qui deviendra le levé géomètre de référence final du site réaménagé.

Ce prestataire interviendra pendant toute la durée de l'opération jusqu'à son achèvement, afin de garantir la continuité des prestations, qui sont étroitement liées les unes aux autres, et qui nécessitent une très bonne connaissance des caractéristiques du site et des projets déjà réalisés.

La Commission d'appel d'offres réunie le 7 septembre a attribué un marché de diagnostic de présence d'amiante à l'entreprise BIO GOUJARD, dont le montant de la facture-type est de 179.600 euros HT. La durée du marché est de quatre ans. Considérant que des premiers diagnostics et analyses ont permis de confirmer la présence d'amiante au sein de certains matériaux à divers endroits sur le site, les missions confiées au prestataire comprennent la rédaction d'un rapport de repérage de l'amiante avant démolition ou travaux, qui devra être exhaustif et identifier les matériaux amiantés pouvant être impactés par les travaux. Le prestataire pourra aussi avoir à analyser en cours de chantier des matériaux sur lesquels il existera un doute de présence d'amiante. Des mesures d'empoussièrement devront être réalisées au voisinage des différentes zones de travaux pour s'assurer de la non émission de fibres d'amiante par le chantier. Il est à noter que des diagnostics ont déjà été effectués sur le site, mais la recherche menée était uniquement visuelle et non destructive. Dans le cadre du présent marché, le rapport réalisé par le prestataire devra conduire à des investigations destructives.

Un marché de Coordination générale a été attribué à l'entreprise COTEBA au mois de juillet dernier à l'issue d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le montant du marché, à prix mixtes, est de 4.523.296 euros HT pour la partie forfaitaire et de 576.000 euros HT pour la partie à prix unitaires passée sans minimum ni maximum. Ce marché, conclu pour une durée de sept ans, porte sur la mission de coordination générale de l'opération, des projets et des actes nécessaires à sa réalisation, ainsi que sur la mission d'assistance à la gestion et au fonctionnement de la Cité de chantier. Ces missions s'inscrivent en complément des trois marchés d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) actuellement en cours dans le cadre de l'opération, avec lesquels le titulaire travaillera en lien étroit, couvrant ainsi l'ensemble des projets lancés sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris : OPC Canopée / Circulations de l'ancien forum, OPC Adaptation du nouveau forum / Cité de chantier, OPC Jardin / Voiries souterraines et de surface. La RATP dispose également de son propre OPC.

Un marché de Coordonnateur Général en matière de Sécurité et de Protection de la Santé a été attribué par la Commission d'appel d'offres de la Ville le 7 septembre dernier à la société BECS, pour un montant de 329.200 euros HT et une durée de cinq ans. Le Coordonnateur désigné, de niveau 1, a pour missions d'assurer la concertation des maîtres d'ouvrages dans le respect de la réglementation, et plus précisément de l'article L 4531-3 du code du travail, d'assister le maître d'ouvrage sur les relations avec les différents intervenants et les autorisations à obtenir, ainsi que le montage des dossiers d'autorisations en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour l'ensemble des opérations du projet de réaménagement des Halles.

Enfin, la SemPariSeine a engagé une procédure d'appel d'offres ouvert en mai 2010 pour l'attribution d'un marché de Direction générale des études de synthèse et d'établissement de plans de synthèse. Les offres ont été reçues le 21 juin dernier. A l'issue de cette consultation, il a été décidé de déclarer les offres admises inacceptables au sens de l'article 35.I.1 du CMP, dans la mesure où leur montant était nettement supérieur au budget total alloué au marché. L'appel d'offres a été déclaré infructueux par la Commission d'appel d'offres du 14 septembre dernier. Par conséquent, le mandataire doit relancer une procédure sur la base de nouveaux éléments. Il a été décidé d'allotir le marché afin d'élargir le champ de mise en concurrence, et de joindre au dossier de consultation des éléments d'informations supplémentaires sur les projets issus des récents rendus d'études de maîtrise d'œuvre afin de permettre aux candidats d'avoir une meilleure compréhension des projets et des sujets liés à la synthèse. L'objet du marché est d'assurer la concordance architecturale et technique des ouvrages, en menant un travail de coordination avec les maîtres d'œuvre et les entreprises de travaux des différents projets, et en produisant l'ensemble des plans et coupes de synthèse qui permettront de s'assurer que les incohérences éventuelles entre projets ou entre différents corps d'état d'une même opération soient bien traitées avant l'exécution des travaux. Ce travail sera mené dans le cadre d'une instance nommée « cellule de synthèse », placée sous la direction du prestataire et qui se réunira régulièrement tout au long des travaux. Les deux lots sont les suivants :

- le lot n°1 correspond à l'organisation générale des études de synthèse et la synthèse des interfaces entre projets (interfaces VSH/accès Place Marguerite de Navarre/Parking Berger, interfaces Circulations de l'ancien forum/Gare, cohérence spatiale du cheminement des réseaux depuis la galerie technique du forum vers les espaces construits ou réaménagés, etc.).

- Le lot n°2 correspond à la mission de synthèse « loi MOP » et à la production des plans de synthèse entre les différents lots de l'ensemble Canopée/Circulations de l'ancien forum.

L'objet du marché prévoit également une assistance à maîtrise d'ouvrage technique ponctuelle pour anticiper et traiter les difficultés ou les risques techniques de l'opération en cours de travaux.

Un bilan actualisé de l'avancement de cette opération de réaménagement du quartier des Halles vous sera présenté en début d'année prochaine.